

**EXTRAIT DE PROCES-VERBAL**

Du Conseil Communal de Rolle

**Présidence:** M. Federico Rapini, Président

Séance ordinaire du **18 juin 2024**

**Considérant que le:**

**Rapport de gestion 2023**

a été porté régulièrement à l'ordre du jour

**LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE**

- vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité
- entendu le rapport de la commission permanente de gestion

Décide

1. D'approuver la gestion de l'exercice 2023 et d'en donner décharge aux organes responsables.

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 18 juin 2024

*En vertu de l'art. 160 et ss de la LEDP, la gestion et les comptes, ainsi que les décisions qui maintiennent l'état de choses existant, ne peuvent pas faire l'objet d'une demande de référendum.*

Le Président



Federico Rapini



La Secrétaire



Violaine Cherpillod